

U.S.I. PLONGÉE

24 HEURES DE NAGE AVEC PALMES

Pari tenu : 81,475 km parcourus



L'ON se rend compte du dynamisme d'une section sportive par son aptitude à innover et à promouvoir l'âme qui l'habite. L'U.S.I. plongée organisait ce week-end, une première au sein de la région Auvergne : les 24 Heures de nage avec palmes.

Ce qui, au départ, pouvait paraître une gageure est très vite devenu une réalité. Les 39 relayeurs (34 hommes et 5 féminines) des clubs de plongée de l'U.S.I., E.N.T.S.O.A. et du C.A.P. (Club Arverne de Plongée) prenaient le départ samedi, à 12 heures, à la piscine municipale. Vingt-quatre heures après, le pari était tenu : 81,475 kilomètres parcourus.



Au cours de cette longue journée, qui se tint dans une chaleureuse ambiance, les moniteurs de l'U.S.I. plongée en profitèrent pour accueillir nombre de néophytes et leur « enseigner » les bases de cette discipline des profondeurs. Un baptême de plongée, en quelque sorte.

Projections de diapositives réalisées par l'U.S.I. au cours de des sorties, films vidéo du commandant Cousteau étaient également là pour « habiller » cette organisation, à présenter le monde merveilleux des abysses.

Une remise de coupes était

ensuite effectuée sous la présidence de M. Aubert.

Claude Bardy (E.N.T.S.O.A.) était récompensé pour avoir parcouru la plus longue distance : 8.000 mètres. Idem pour Mme Claude Roche, féminine qui bouclait 2.000 mètres. Une troisième coupe était remise au licencié ayant également parcouru la plus longue distance : Patrick Trouiller avec 6.800 mètres.

Une quatrième et une cinquième coupe étaient offertes respectivement au plus jeune et au plus « vieux » relayeur : Mlle Sandrine Aubert (3.500 mètres) et

M. Bernard Chalus (1.300 mètres), qui effectuait le premier relais.

Ceci dit, l'U.S.I. plongée espère renouveler l'année prochaine ces 24 Heures.

Ajoutons que tout au long de l'épreuve, un service médical, composé de quatre médecins et secouristes du club, veillèrent à la bonne marche de celle-ci.

Notons la visite de M. Lavédrine, député-maire, et de son adjoint aux sports, M. Aleton.

L'U.S.I. plongée remercie la municipalité pour lui avoir aimablement prêté la piscine.

Edition " LA MONTAGNE "

du 30/01/86